

ETUDE  
DE  
M<sup>e</sup> François Pfefferlé

Licencié en droit  
AVOCAT ET NOTAIRE

Tél. (027) 2 25 36  
Ch. postaux 19-6958

1950 SION, le 20 octobre 1966  
Place du Midi 46  
Bât. «Les Rochers»

Monsieur le Dr Alexandre THELER  
Avenue Petit-Chasseur 10  
1950 S I O N

20 octobre 1966

Monsieur le Docteur,

A l'occasion d'une visite que j'ai rendue hier soir à sa collection privée de peintures, M. Charles Menge, artiste-peintre, m'a exposé dans quelles circonstances vous lui aviez commandé, en 1963 et 1964 déjà, principalement des projets de décoration destinée au Carnotzet du Bouteiller de Sion et secondairement trois peintures de St. Théodule. M. Menge vous a adressé une note d'honoraire de Fr. 1450.- le 31 mars 1966 après que vous l'avez informé, au courant du mois de janvier 1966, que le Comité du Bouteiller se serait prononcé pour les projets de Mademoiselle Germaine Luyet.

En date du 18 ct, vous avez fait parvenir à M. Menge un acompte de Fr. 200.- sous la forme du chèque postal No 11 tiré le 17 octobre 1966 sur le compte de votre Institut de Commerce, No 19-3569.

M. Menge est surpris d'une part, que vous ayez attendu plus de 6 mois pour commencer à honorer votre dû et d'autre part, qu'aujourd'hui vous ne vous exécutiez que par un très modeste acompte. M. Menge doit lui-même faire face à des engagements urgents et sollicite donc de votre part le paiement du solde de Fr. 1'250.- à très bref délai. Cela étant, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir l'un de ces tous prochains jours, la somme de Fr. 1'250.- en liquidation de la note de M. Menge du 31 mars 1966.

Je ne doute pas que vous comprendrez sans autre ma démarche qui ne tend qu'à honorer un artiste pour des travaux exécutés il y a fort longtemps déjà.

Je vous remercie de la diligence que vous mettrez à donner à la présente la suite logique qui s'impose et dans l'attente de votre versement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de ma parfaite considération.

Avec l'expression de la plus vive sympathie de ma femme et moi-même